

Réunion du JEUDI 9 NOVEMBRE 1961

OBJET :

**Subvention à l'Association
Française de Défense des
Animaux**

Le neuf Novembre mil neuf centsoixante et un, à 18 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur H. MEYER, Maire, d'après convocations faites 5 Novembre 1961.

Etaient présents : M. MEYER, Maire, MM. MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE, MOUCHOT, BISCAYE, GUILLAUD, POUGET, MASSE, ETCHEBER, BERLAND, REIX, NARTEAU, GACHET, BUJARD, GALLAND

Représentés : M. LAMOUCHE par M. BISCAYE
M. FONTANILLE par M. BERLAND
M. LANUSSE par M. MATRAS
M. FLAHAUT par M. le Maire

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. REIX ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'Association Française de Défense des Animaux sollicite de la ville une subvention.

Le Conseil Municipal

VU la demande faite par l'A.P.D.A.

- Décide d'attribuer à cette Association dont le but est de protéger et défendre les animaux une subvention de 600 NF (six cents nouveaux francs)

- dit que la dépense sera imputée sur le chapitre " Dépenses Imprévues " du Budget 1961.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,
Signé : MATRAS

APPROUVE
ROCHEFORT s/Mer le 16 Nov. 1961
Le Sous-Préfet : Illisible

POUR COPIE CONFORME
Royan le 21 Novembre 1961

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué



2ème + 1 copie
22.11.61

61.109